



**Gençay**  
Vienne



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS

L'an deux mil dix-neuf, le 27 juin à vingt heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Gençay, sous la présidence de M. François BOCK, Maire de Gençay, dûment convoqués le 20 juin 2019.

**Présents :** François BOCK, Maire, Claude FERRON, Sarah COLLOBER, Françoise PERIDY, Philippe BONNEAUD adjoints, Roselyne LACOUTURE, Sylvie DENIS, Jean-Paul THUBERT, Sophie VERGNAUD, Renaud ROBERT, David RANGER, Cécile CERISIER, Dominique GUYONNET, Fabienne ROUSSEAU-GILLES, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés :** Yves GUILLON, Fanny BOETSCH, BOURREAU Aurélie, Yves GARREAU

**Procurations :** Bernard DAVID pouvoir à Dominique GUYONNET, Yves GUILLON pouvoir à Claude FERRON.

**Le secrétariat a été assuré par :** Sophie VERGNAUD

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 15

Nombre de suffrages : 17

**ECOLES : Tarifs garderie, cantine atelier périscolaire**

*Cette délibération annule et remplace celle prise le 23 mai 2019 portant le n°086-218601037-20190523-PC\_190523\_1052-DE*

Le Maire réexpose au conseil municipal que la caf impose de mettre en place une tarification modulée en fonction du Quotient Familial. Cette décision a été prise lors du dernier conseil mais il explique que la caf nous a fait part qu'il n'y avait pas assez d'écart de prix entre chaque tranche.

Le Maire propose une nouvelle répartition des tarifs de la garderie pour la rentrée de septembre 2019. Les tarifs seront applicables à **partir du 1er septembre 2019**

Tranche Quotient Familial	Garderie matin 7h30/8h20	Garderie soir 1 <sup>ère</sup> heure avec ou sans activité * 15h30/16h30	Garderie soir 2 <sup>ème</sup> heure + goûter 16h30/17h30	Garderie soir 3 <sup>ème</sup> heure 17h30/18h30	Garderie mercredi 11h30/12h30
0 à 599	0.80€	0.80€	1.30 €	0.80€	0.80€
600 à 999	1.00 €	1.00 €	1.50 €	1.00 €	1.00 €
1000 à 1499	1.20 €	1.20 €	1.70 €	1.20 €	1.20 €
Sup à 1500	1.40 €	1.40 €	1.90 €	1.40 €	1.40 €

Les tarifs de la cantine restent inchangés par rapport à l'année dernière soit :

**Cantine** tarifs repas enfants : 2.95€      repas adultes : 3.50€

Ces tarifs seront applicables à **partir du 1<sup>er</sup> septembre 2019.**

Pour copie conforme

A Gençay, le 27 juin 2019.

Le Maire, François BOCK

AR PREFECTURE

086-218601037-20190627-SP\_190701\_0926-DE  
Regu le 01/07/2019